

LE PARCOURS DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Pour une culture de la protection des femmes et de leurs enfants

1 Être crue

- Développer une culture de la crédibilité des victimes
- Généraliser la pratique du questionnement systématique des violences
- Assurer un traitement judiciaire prioritaire des femmes victimes de violences

➤ Les gendarmes et policier.es, les personnels de santé, les associations spécialisées...

« Ce n'est pas facile d'être accueillie dans un commissariat et de faire prendre sa plainte. On relate des faits et les agents minimisent comme s'ils trouvaient des circonstances atténuantes... »

2 Être protégée

- Assurer un hébergement sécurisé des femmes dans des centres spécialisés et non-mixtes
- Mobiliser les outils judiciaires de protection comme les ordonnances de protection et le Téléphone Grave Danger
- Exercer un contrôle sur l'agresseur

➤ Les centres d'hébergement spécialisés, le personnel judiciaire, les professionnels du travail social...

« En moins de huit ans, j'ai changé quatre fois de domicile. J'ai une vie fantôme, moi, à cause de cet homme, je me suis effacée, je n'existe pas. »

3 Se reconstruire

- Prendre en charge à 100% les soins physiques et psychiques des victimes
- Favoriser l'accès à un logement sécurisé et pérenne
- Garantir des dispositifs d'écoute et de protection sur les lieux de travail

➤ Les employeurs et employeuses, les bailleurs sociaux, le personnel de la formation professionnelle...

« Je savais déjà qu'il fallait que je parte mais j'ai manqué de courage, les démarches à faire, se retrouver sans logement, dans quel foyer on va atterrir ? C'est la peur de l'inconnu . »

4 Protéger les enfants

- Confier l'exercice exclusif de l'autorité parentale à la mère en cas de violences conjugales
- Etendre le protocole féminicide
- Détecter et prévenir les violences à l'école

➤ Les Juges aux affaires familiales, les professionnels du travail social, le personnel éducatif...

« Il empêchait les enfants de dormir pour savoir où était leur mère. Il le réveillait pour lui demander « où est maman » le petit ne disait rien, se rendormait, et le père le réveillait à nouveau jusqu'à ce que le petit cède. »